

REVUE DE PRESSE Lundi 24 septembre 2018



Loi Pacte, PMA, Valls et toujours Benalla

■ Aujourd'hui

Équation difficile. Une croissance qui tousse, des réformes présentées comme nécessaires mais pas toujours populaires, avec des échéances électorales à l'horizon: le gouvernement présente sa solution à une délicate équation budgétaire avec le très attendu projet de loi de Finances pour 2019.

■ Demain

Valls à Barcelone? L'ancien Premier ministre français Manuel Valls annoncera demain à Barcelone s'il se présente à la mairie de la ville catalane où il est né il v a 56 ans. En France, la probable candidature de ce supporteur du Barça a entraîné des appels à la démission de l'Assemblée nationale où il siège en tant que député apparenté au groupe présidentiel LREM. Un avis avant la loi. Après huit mois de réflexion et de débat public, le comité d'éthique (CCNE) rendra son avis demain sur les grands thèmes attendus dans la prochaine loi de bioéthique, dont le plus polémique est l'extension de la PMA.

Quadrature du cercle. Plus de dépenses, moins de cotisations: le budget de la Sécurité sociale, présenté demain, s'apparente à un casse-tête pour le gouvernement.



Possible candidat à la mairie de Barcelone, Manuel Valls annoncera sa décision demain. Peut-être la fin de sa vie politique en France.

Photo AFP

■ Mercredi

Macron aux Antilles. Un an après l'ouragan Irma qui a ravagé les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, Emmanuel Macron retourne aux Antilles comme il l'avait promis aux habitants. Le président de la République commencera sa visite mercredi soir en Martinique, puis vendredi en Guadeloupe avant de se rendre samedi et dimanche à Saint-Martin et à Saint-Barth'.

Le RN et les 2 millions. La cour d'appel de Paris doit trancher sur le recours du Rassemblement national contre la saisie de 2 millions d'euros de dotation publique ordonnée par les juges d'instruction dans l'enquête sur les emplois présumés fictifs d'assistants d'eurodéputés. Les magistrats de la chambre de l'instruction avaient mis leur décision en délibéré à cette date après avoir examiné le 6 août, à huis clos, le recours du parti de Marine Le Pen contre cette saisie.

■ Jeudi

Rendez-vous de haut vol. Ils l'attendaient de pied ferme: les syndicats d'Air France, qui ont organisé au début de l'année 15 jours de grève pour obtenir une hausse générale des salaires de 5,1 %, vont enfin rencontrer leur nouveau «boss», le Canadien Ben Smith. Ce qu'il proposera sera «déterminant pour la relance ou le solde du conflit», prévient la CGT.

■ Vendredi

Benalla face aux juges. Alexandre Benalla, mis en examen pour des violences en marge des défilés du 1^e mai à
Paris, sera de nouveau face aux juges
d'instruction dans le cadre de l'enquête sur cette retentissante affaire
révélée en juillet. Face à la commission d'enquête sénatoriale, l'ancien
chargé de mission à l'Élysée a assuré
qu'il n'était pas le garde du corps du
président de la République même s'il
lui est arrivé de porter une arme lors
de déplacements officiels.

L'infographie

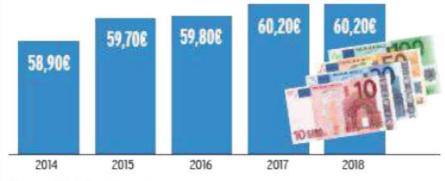
Les Français accros au découvert bancaire

60% des Français dépassent la limite autorisée au moins 1 fois par an

Part des Français en dépassement de découvert autorisé en 2018

	24%	20%	16%	40%	
1	1 fois par mois	1 fois par trimestre	1 fois par an	Jamais	!

Coût moyen annuel du dépassement de découvert



Source: Statista - Panorabanques

66% des Français souhaitent disposer d'une autorisation de découvert.

C'est 2% de moins qu'en 2017.

Les femmes utilisent plus le découvert bancaire que les hommes

Souhaltent

une autorisation de découvert





En dépassement

de découvert autorisé tous les mois





INFOGRAPHIE CL

La Charente exporte plus et pas que son cognac

Il faut des commerciaux locaux, de la logistique sur zone et une facturation dans le pays.

Les cinq principaux produits exportés en 2017

Les principaux clients pour la ...

Matériel électrique

articles en bois

Produits chimiques divers 2,2%

Produits en plastique

Etats-Unis

Chine

Singapour

1,5%

Charente

- Les exportations charentaises battent des records
- Grâce au cognac mais pas que...
- De nombreuses autres entreprises sautent le pas ou appuient sur l'accélérateur.

Amandine COGNARD

es exportations qui déassent le seuil des 3 milliards, une balance commerciale qui franchit la barre des 2 milliards d'excédents. Le tout en augmentation de 8 % par rapport à 2016. La Charente a battu des records en matière d'exportation en 2017. Bien sûr, la hausse de 9 % des ventes de cognac et de pineau, qui représentent près de 70 % de l'ex-port charentais, explique en grande partie ces bons résultats. Mais les maisons de cognac ne sont pas les seules à progresser audelà des frontières de l'hexagone. De nombreuses entreprises charentaises, grands industriels ou même TPE, PME dans des domaines comme la robotique, les nou-

national ces dernières années. C'est le cas par exemple du groupe Technima qui détient notamment la Soppec, industrie spécialisée dans les aérosols, basée à Nersac.

velles technologies, le voyage,

l'image... ont osé passer le cap ou

ont musclé leur présence à l'inter-

Des exportations et un excédent record en 2017



Maillard. Mais pour prendre des parts de marché de manière significative il faut des commerciaux locaux, de la logistique sur la zone et une facturation dans le pays». Une stratégie qui a porté ses fruits. Le chiffre d'affaires de Technima a bondi de 16 à 48 millions en 10 ans. Et 60 % de ce chiffre d'affaires se fait auiourd'hui à l'export.



Petite sœur de Technima, Inospray, qui fabrique et commercialise un système innovant de boîtiers de pulvérisation rechargeables à base d'air comprimé, a directement choisi de s'implanter sur un marché Europe/Afrique, et vise un développement en Amérique à 3 ans, et en Asie à 5 ans. «Il y a de l'air partout dans le monde, sourit malicieusement Jean-Luc Beurcq, directeur d'Inospray. Notre solution écologique et très facilement transportable, peut intéresser des entre-

prises partout. InnuScience, une entreprise canadienne qui cultive des bactéries pour fabriquer des produits nettoyants est déjà séduite», donne-t-il en exemple.

Côté modèle, Inospray ne compte pas livrer elle-même le monde entier, mais plutôt «vendre les brevets, et faire fabriquer dans des usines sur place».

CTTF, entreprise spécialisée dans la robotique sur-mesure pour l'industrie et basée à Saint-Cybardeaux, vient elle aussi de sauter le pas. Elle a ouvert en février sa première filiale à San Francisco (lire ci-dessous). Un débouché évident pour son innovation majeure «Alien», une machine capable de trier avec précision les raisins. «La Napa Valley, en Californie, est le 2e plus important secteur viticole du monde après le Bordelais», explique François Lalut, le patron de CITF.

Pour d'autres encore comme Diadès Marine, start-up installée à Saint-Michel et spécialisée dans les radars notamment pour les bateaux de pêche, l'export fait partie intégrante du modèle économique et représente d'ailleurs 90 % de son chiffre d'affaires. «Pour la pêche au thon les donneurs d'ordre sont majoritairement espagnols, et la plus grosse conserverie est aux Seychelles», décrit Olivier Lacrouts de Diadès Marine. Mais il développe déjà un nouveau produit qui devrait surtout intéresser les pays scandinaves (lire ci-dessous).

Nouvelle-Aguitaine

Etats-Unis

Espagne

Allemagne

Une conférence mercredi

La Banque de France et la CCI, organisent, ce mercredi de 17h à 19h au siège de la CCI, place Bouillaud à Angoulème, une conférence-débat intitulée «Confortement de la croissance française: l'enjeu de la compétitivité à l'export». Gratuit. Inscription sur www.charente.cci. fr



Thibault de Maillard.

Photo CL

Déjà présente en Suède depuis 2019, en Allemagne depuis 2010, aux Pays-Bas depuis 2012 et en Italie depuis 2014, tantôt avec des usines, tantôt avec des filiales commerciales, Technima vient d'ouvrir en début d'année, une nouvelle filiale au Canada: Soppec Inc. «Il n'y a pas de secret, quand un produit est bon, il s'exporte, estime le président de Technima, Thibault de

CITE

66 Impossible de se lancer à moitié

Pour CITF, tout a été très vite, «On avait besoin de savoir rapidement s'il y avait une place pour nous et Alien, notre machine capable de trier le raisin, aux États-Unis», décrit François Lalut, le patron de cette entreprise de 90 salariés basée à Saint-Cybardeaux (photo CL). Début 2017, CITF a bénéficié du pass export de la CCI et de la région, ce qui a financé, à hauteur de 20 000 €, un tiers de ses études internes et externes nécessaires pour évaluer la faisabilité d'une implantation. «On a également bénéficié d'une formation sur l'export, les finances, le transport... Un an plus tard (en février 2018), on installait notre bureau là-bas.» Deux à trois personnes y travaillent déjà, et Alien est en test dans l'un des châteaux les plus premium de la Napa Valley, «l'équivalent de Château Margaux chez nous, où il est



aussi en test», se réjouit François Lalut. «Il ne faut pas être frileux, à 10 000 € chaque déplacement sur place on ne peut pas se lancer à moitié». Il faut maintenant attendre fin octobre, pour voir si les commandes tombent, mais l'entrepreneur est confiant et prévoit de faire grimper son effectif de 90 à 120 salariés dans les 3 à 5 ans, dont 10 à 15 personnes aux États-Unis. Et d'atteindre les 10 à 15 millions de chiffre d'affaires, contre 6 auiourd'hui. Diadès Marine

66 Des clients de référence

La start-up de Saint-Michel spécialisée dans la conception et fabrication de radars exporte entre 90 et 98 % de ses produits. «On équipe de nos radars pour la détection de bancs de poissons des bateaux à l'île Maurice, aux Seychelles...», décrit Olivier Lacrouts, le patron de Diadès Marine (p cl.). «On a essayé de percer sur le marché asiatique, mais ça a été un échec, confie-t-il. Dans le pacifique, les prix des technologies restent dictés par la Chine. On s'est heurté à un mur». Une prise de risque que la Coface, compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, devait couvrir pour 100 000 €. «Mais trop occupé sur place, je n'ai pas rempli les papiers en heure et en temps et je n'ai pas pu récupérer cet argent engagé», regrette le chef d'entreprise. «C'est ma faute, mais le système manque de souplesse». L'autre grand enjeu pour ce



fabriquant de produits très techniques était «d'améliorer énormément la flabilité des produits. Parce que faire un SAV en Bretagne c'est facile, mais aux Seychelles, ça coûte beaucoup plus cher». Fort de son expérience, Diadès Marine, qui a doublé son effectif en 2 ans et emploie désormais 18 salariés dont un Anglais dédié à l'export, vise «le marché scandinave, avec un nouveau radar à faible pollution électromagnétique, qui pourrait vraiment les intéresser».

Chiffres clés

14 % des 2 521 entreprises de Nouvelle-Aquitaine présentes à l'international et ayant répondu à une enquête menée par l'observatoire régional des échanges internationaux, déclarent avoir une ou plusieurs implantations à l'étranger.

23 % d'entre elles sont implantées aux États-Unis, 22 % en Chine, 17 % en Espagne, 13 % en Allemagne et 11 % au Royaume-Uni. 8 % souhaitent développer des implantations à l'étranger dans les années à venir.

30 % des entreprises exportatrices ont formalisé un plan d'action à l'international. 2/3 des entreprises déclarent avoir rencontré des freins pour développer leur activité à l'étranger. Les trois principaux freins seraient des démarches administratives trop lourdes, le manque de moyens financiers, et les coûts trop

Merpins

Rémy Martin simule un incendie dans ses chais

e réveil a été brutal pour Joël Blanc, l'un des directeurs des opérations internes de la maison de cognac Rémy Martin. Coup de téléphone à 8h, samedi. Au bout du fil, un agent lui annonce qu'un incendie vient de se déclarer dans un chai de 1500 m2, sur le site de production, à Merpins. Le feu a pris sous un tonneau, les extincteurs automatiques se sont enclenchés... mais les eaux-de-vie sont enflammées.

déclenchement du plan

incendie. Le tout assorti d'un bon coup de stress pour le directeur des opérations... qui n'avait pas été prévenu qu'il s'agissait, en fait, d'un exercice. Une simulation organisée par Bruno Dumetz, nommé responsable sécurité environnement de la maison en début de mois à la suite de Fabrice Lavoute. Elle s'est déroulée en lien avec le Service départemental d'incendie et de secours, qui a déployé une quarantaine de pompiers toute la matinée à l'usine de Merpins.

Objectif: vérifier l'efficacité «de la remontée d'informations et des supports», indique Bruno Dumetz. Une obligation pour ce site, classé Seveso seuil haut. Les pompiers ont ainsi déroulé quatre tuyaux de 1 000 mètres chacun, plongés



Branle-bas de combat. Quatre tuyaux de 1 000 mètres ont été déroulés sur le site. Une quarantaine de pompiers ont Appel aux pompiers et été mobilisés pour l'exercice. Photo J.P.

dans un bassin à l'entrée de l'entreprise, pour vérifier la pression à l'arrivée.

«Il est 11 heures. Les autres chais ont été protégés. Jusque-là, on n'a pas pu accéder au bâtiment en feu... mais on va pouvoir mettre en eau», explique Bruno Dumetz, à fond dans l'exercice, qui précise qu'à l'arrière de l'exploitation, deux bassins peuvent accueillir les cognacs enflammés.

Évidemment, le chai n'a pas été arrosé. La maison Rémy Martin organise des exercices de cette ampleur-là tous les deux ou trois ans. «Mais nous en réalisons un ou deux chaque année, de taille plus réduite», explique Bruno Dumetz. J.P.

«Droit au Logement» emménage en Charente

a période est opportune alors que se profilent les élections des représentants des locataires aux conseils d'administration des offices HLM en novembre. Une antenne de Droit au Logement (DAL) prend ses marques en Charente. L'association rejoint ainsi sur le terrain la confédération logement et cadre de vie (CLCV) et la confédération nationale du logement (CNL).

À la tête du DAL en Charente, trois militants de Solidaires, Jean-Claude Doucet, son secrétaire en Charente, l'Angoumoisin Jean-Philippe Lousteau et la Cognaçaise Nathalie Jabli. «On vient pour faire un état des lieux, indique Jean-Philippe Lousteau, qui dit son inquiétude face «aux expulsions qui vont être renforcées», aux dispositions de la loi Elan.

«On ne veut pas faire de la surenchère, indique Jean-Claude Doucet. On va organiser nos actions avec les gens eux-mêmes, les aider à s'organiser, leur permettre de sortir un peu de chez eux. La précarité existe. Les gens s'enferment. On parlera aussi de la sécurité, des bâtiments pas isolés. Il faut que l'on accélère le mouvement. Il y a de l'argent. Il faut l'utiliser à bon escient».

Les ascenseurs et l'isolation

Pour s'inscrire dans le paysage locatif, le DAL Charente a prévu de s'implanter par une série de réunions organisées dans les quartiers, la première se tiendra à la MJC de Ma Campagne, le 2 octobre. D'autres suivront à la Grande-Garenne, à la Grand-Font puis à Cognac le 9 octobre. Les militants, qui ont commencé à afficher dans les cages d'escalier, comptent axer leurs réunions sur les problèmes spécifiques des quartiers: «ce qui n'a pas été fait à Ma Campagne, les ascenseurs vétustes de l'Arche, puis les oubliés de la reconstruction à la Grande-Garenne et les problèmes d'isolation à la Grand-

Font» pour s'intéresser ensuite à «la vétusté des logements HLM de Cognac». L'idée, c'est de faire «un relevé le plus précis possible». Face aux trois offices du département, Logelia, OPH de l'Angoumois et le Fover, le DAL, qui s'est souvent illustré par des actions spectaculaires, notamment en région parisienne, entend jouer les intermédiaires. «Nous sommes là pour faire bouger les lignes, indique Jean-Philippe Lousteau. Pour que l'on donne aux citoyens des moyens de s'exprimer. Nous voulons avant tout jouer les intermédiaires entre les offices et les locataires.» «On sera peut-être plus constructifs en donnant la parole aux personnes qui sont logées», insiste Jean-Claude Doucet. L'association réclame «la transparence à tous les nivaux» et promet de mettre l'accent «sur les économies d'énergie et l'argent gaspillé».

(1) Mardi 2 octobre, de 19h à 21h à la MJC Louis Aragon de Ma Campagne.

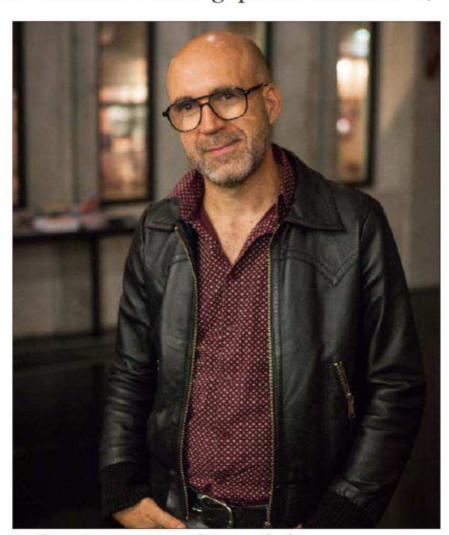
Le combat d'Anne Bert dans un documentaire

France 3 diffuse ce soir un film consacré à Anne Bert, cette Charentaise-maritime euthanasiée en Belgique en octobre 2017.

Fabien PAILLOT

Son combat aura marqué l'élection présidentielle et l'année 2017. Atteinte de la maladie de Charcot, une maladie neurologique incurable, Anne Bert avait choisi l'euthanasie et la Belgique pour mourir. Un documentaire diffusé ce soir sur France 3 Nouvelle-Aquitaine revient sur cette «ultime liberté» défendue par cette romancière de 59 ans installée à Fontcouverte près de Saintes, celle de «mourir en paix, avant d'être torturée» (1).

Le réalisateur Antoine Laura, auteur de ce film, a pu suivre Anne Bert durant les six derniers mois de sa vie jusqu'à son départ pour la Belgique, l'un des rares pays européens à autoriser et à encadrer l'euthanasie. «Anne m'a ouvert sa porte et fait confiance, donné accès à sa famille et ses amis. Ce film, c'était une façon pour elle de poursuivre son combat après sa mort», résume-t-il. Projeté en avant-première au Gallia de Saintes vendredi soir en présence du réalisateur, ce film a largement ému. À commencer par Rémi, l'époux d'Anne Bert: «Elle est tellement vivante, telle-



Le réalisateur Antoine Laura espère «faire avancer les choses»

Photo F.P.

ment authentique. Anne n'a pas triché une seule fois dans ce film».

((Susciter le débat))

Roxanne, la fille d'Anne Bert, était elle aussi présente: «Un très beau film. Je craignais les pleurs, mais je n'ai pleuré que de rires». S'il aborde un sujet sensible et complexe, ce documentaire donne en effet à voir des moments de vie et d'humour, d'amour et de tendresse entre Anne Bert et ses proches. «Elle était tellement positive, lumineuse et charismatique, souffle Antoine Laura. J'arrivais chez elle dans mes petits souliers, et j'en partais avec la pêche...» Sans être un «militant», le réalisateur souhaitait «faire avancer les choses» en s'emparant de sa caméra. «Peut-être que ce film suscitera le débat parmi les décideurs politiques. Dans l'opinion, il est déjà tranché, je le crois.» C'était également la position d'Anne Bert, elle qui refusait toute forme de militantisme. Si la romancière a accepté de médiatiser son combat, c'était pour faire «bouger les lignes».

«J'ai peut-être ouvert une porte. Sans cette conviction, je ne l'aurais jamais fait. J'aimerais que ca pousse les Français à s'engager», expliquait-elle quelques jours avant son départ pour la Belgique. Anne Bert en était persuadée: «une loi pour tous les Français» sera adoptée «avant la fin de ce mandat».

Présent vendredi à Saintes, le député divers gauche Olivier Falorni avait rencontré et soutenu Anne Bert. Très engagé sur cette question de société, l'élu rochelais avait symboliquement déposé un texte de loi le jour de son décès, à l'Assemblée nationale, «Ma rencontre avec Anne Bert restera l'un des moments les plus forts de ma vie de parlementaire. Elle n'a fait que conforter mon opinion», a-t-il confié avant de dénoncer «l'hypocrisie» de l'actuelle législation – la France proscrit seulement l'acharnement thérapeutique: «Comment peut-on refuser à quelqu'un le souhait de ne pas subir l'agonie ?»

Dans ce documentaire, Anne Bert évoque dans un carnet de bord vocal ce qu'elle ne dit pas face à la caméra. Sa voix évoque ainsi sa première rencontre avec les médecins belges, ceux qui ont accepté de l'aider: «Je crois n'avoir jamais été aussi attentive de toute ma vie [...] Leur approche est très exigeante, ce qui me tranquillise, me rassure. Je les considère comme des passeurs d'âme». Ils lui auront permis d'exercer son «libre choix» et de «devancer l'horreur».

(1) «J'ai décidé de mourir», un film d'Antoine Laura diffusé ce soir après Soir 3 sur France 3 Poitou-Charentes, France 3 Aquitaine et France 3 Limousin, Diffusion nationale samedi 13 octobre sur Public Sénat.

Cognac Un exhibitionniste interpellé à l'X'eau

l'est le premier qui s'est laissé aller depuis l'ouverture du complexe aquatique X'eau de Cognac en avril dernier.

Samedi, en plein après-midi, alors qu'il y avait beaucoup de monde à la piscine, un exhibitionniste a été interpellé au bord des bassins. L'homme, âgé d'une petite cinquantaine d'années, était en train de se masturber lorsqu'il a été repéré par des

baigneurs qui ont alerté la sécurité, qui a appelé la police.

L'homme a été interpellé peu après par la patrouille. Il a été placé en garde à vue au commissariat de Cognac. Hier, le parquet d'Angoulême a prolongé sa garde à vue. L'homme sera déféré ce matin au parquet qui devra l'entendre et pourrait demander une expertise psy de l'exhibitionniste.

La phrase











Ce ne sont pas le cyclotourisme ou la BD qui vont faire venir plus de touristes étrangers en Charente.

Gérard MONTASSIER

Président de la Confrérie du cognac plaide pour «un événement majeur de théâtre, de spectacle ou de musique, quelque chose du niveau qui se fait à Aix ou à Arles» pour attirer les étrangers... oubliant de citer, entre autres, les Francofolies, Blues Passions ou le FFA.

- L'abbé Franck Certin a été présenté à la paroisse catholique de Cognac hier
- Son image «tradi» interroge certains croyants L'Église et l'intéressé rassurent.

Le nouveau curé pose question aux fidèles

Marc BALTZER

ne église pleine pour accueillir un nouveau curé. En provenance du sud d'Angoulême où il exerçait depuis une quinzaine d'années, Franck Certin a été présenté, hier matin, aux paroissiens, à l'église Saint-Léger. À 52 ans, sourire avenant, il arrive en soutien de Pierre-Marie Robert, installé lui, il y a pile un an. «C'est la première fois qu'il met les pieds dans la ville», a d'ailleurs indiqué le prêtre lors des présentations, tout en rappelant que Franck Certin est originaire de Magnac-Lavalette et qu'il a aussi officié à Mansle et Villefagnan. «À vous de l'accueillir pour qu'il de-vienne un prêtre urbain.»

Il y aura peut-être un peu plus de chant grégorien et un peu moins de percussions.

Cette arrivée est connue depuis le 27 mai. Entre le printemps et l'automne, les quelque 500 catholiques pratiquants de la paroisse Saint-Martin en Val de Cognac ont eu le temps de se renseigner



Franck Certin, 52 ans, (à droite) arrive de la zone sud d'Angoulé me, où Il a exercé pendant une guinzaine d'années. Il rejoint

sur son parcours... Et pour certains, de s'en émouvoir. «Ce n'est pas de l'inquiétude, mais c'est vrai qu'il y a une interrogation, con-cède un responsable paroissial. La messe pour Louis XVI, les offices en latin... Si on devait aller vers ça, il y aurait des résistances.» Les propos font référence à la messe du 21 janvier célébrée tous

les ans par l'abbé Certin; en mémoire au «roi martyr» décapité en 1793. Ainsi qu'à l'inclinaison traditionaliste de l'homme d'Église, plutôt adepte du clergy-man (la chemise à col romain qui remplace la soutane) que de la cravate, même surmonté d'une croix en pendentif... «Tradi», mais quand même sur Facebook, où il poste photos et messages à

«Il faudrait plutôt parler de classicisme que de traditionalisme, corrige le vicaire général du diocèse d'Angoulême, Guy Rougerie. Il y aura peut-être un peu plus de chant grégorien et un peu moins de percussions, c'est une question de goût. Mais ceux qui critiquent ne le connaissent pas: il a démontré, à Roullet-Saint-Estèphe, qu'il était à l'écoute de tous les paroissiens.» «Moins de percussions ? C'est lui qui le dit!, s'amuse l'intéressé, conscient de son image. La

messe est pour tous et partout, que ce soit avec un orgue ou une guitare électrique. À partir du moment où c'est beau, digne et priant. C'est vrai qu'il faut faire attention au latin, mais je trouve qu'il y a aujourd'hui un bel équilibre» dans les célébrations. Même sourire quand on évoque

son choix de loger seul à Saint-Jacques, au lieu d'habiter avec les autres prêtres, à Saint-Léger. «C'est la première fois que je suis dans une ville, explique-t-il. J'ai besoin d'un jardin et il y a des gens plus enclins à vivre en collectivité . d'autres individuellement.»

Et puis «son bureau sera bien à Saint-Léger, cela ne changera rien pour les paroissiens», précise l'autre curé de Cognac, Pierre-Marie Robert. Qui parle aussi d'une «complémentarité» entre ses propres manières et celles de son frère d'église. Qui promettent, tous les deux, que les croyants du Cogna-çais n'y perdront pas leur latin.

dossiers sont à l'ordre du jour du conseil d'agglo de Grand Cognac qui se tiendra ce mercredi, à 18 h, à la salle des fêtes de «Guîtres» à Chassors. II sera notamment question de la rénovation du château de Bouteville, de la vente du moulin de Vibrac, de la zone de Monplaisir, d'urbanisme et d'ordures ménagères.

A voir

Une nouvelle expo du club **XO Photo**

'est le résultat du concours «Musique and Co», organisé par le club XO Photo durant la Fête de la musique. Cela donne une expo, inaugurée vendredi soir, au Garage Bar, à Cognac. Des clichés qui ont été sélectionnés par Aline Aubert, photographe installée à Cognac, Christophe Bayle, citoyen impliqué dans la ville de Cognac, et Franck Bernier, le gérant de l'établissement. Après le vernissage, un spectacle de magie orchestré par Nicolas Burton a été présenté sous les yeux émerveillés des petits et des grands, suivi d'un concert intimiste de Nena Valverde, qui est récemment passée dans l'émission Audition secrète sur M6. «Une belle réussite comme XO Photo Club souhaite en proposer régulièrement quand nous aurons trouvé un lieu pour accueillir nos activités», salue Béatrice Dauge, la trésorière du club. L'exposition est visible jusqu'au 16 octobre.



Le vernissage a eu lieu vendredi solr

Une messe «de réparation» jeudi à Angoulême

La lettre était glissée hier dans le livret de messe. Celle du pape François au sujet des abus sexuels commis dans l'église catholique, relayée par l'évêque de Charente. «Notre engagement doit être sans faille pour assurer la protection des mineurs et des personnes vulnérables», écrit Hervé Gosselin, l'évêque, qui célébrera ce jeudi, à 18 heures, à la cathédrale d'Angoulême «une messe de réparation et d'intercession». Tout en ajoutant: «Devenir soupçonneux serait collaborer avec le mal; faire advenir la parole et mettre en lumière est l'action de l'Esprit qui fait toute















Parmi les comédiens dus à Cogna du 19 au 21 octobre: Altka Del Sol, Bruno Debrandt, Helena Nog Nicolas Gob. Vanessa Valence, Pascal Demol ou encore Elsa Lunghini.

Le Polar fourbit ses armes

À un mois du festival, Bernard Bec a dévoilé, samedi matin, les films et séries qui seront en compétition, aux côtés des livres et des BD. Une valse de comédiens est aussi attendue.

Julie PASQUIER

haque année, il «prend du plaisir à monter le festival». Et cette fois-ci n'a pas dérogé à la règle. Bernard Bec a levé le voile, samedi matin, sur les films et séries en compétition lors de la 23° édition du Polar, qui aura lieu du 19 au 21 octobre, à la Salamandre de Cognac. Avec son lot de comédiens, comme Bruno Debrandt, le commissaire Vincent Brémont dans Engrena-ges; Alika Del Sol, passée de Cherif à Plus belle la vie; ou encore Francis Renaud, «qui signe un livre sur sa vie».

Quatre séries et trois longs-métrages

Des acteurs qui viendront aussi présenter les quatre séries fran-cophones sélectionnées pour le grand prix. Helena Noguerra et Pascal Demolon sont attendus pour Au-delà des apparences. Pour L'art du crime, on devrait voir Éléonore Bernheim et Nicolas Gob, «l'une des gueules qui

tournent beaucoup en ce moment». Vu notamment dans Chefs et Un village français.

Également en compétition: Kepler(s) avec Marc Lavoine et Sofia Essaïdi (qui ne seront pas là) et À l'intérieur, avec Noémie Schmidt elle a confirmé sa venue - et Hippolyte Girardot.

Au rang des longs-métrages l'équipe a retenu trois films: Amare Amaro, film italien «comme on savait les faire en Italie, il y a trente ou quarante ans» (projection le samedi 20 octobre à 14h30); Méprise», un film belge «glaçant dans une ambiance waouh» (le samedi à 17h); et enfin Pervers ordinaire, «film québécois qui mélange meurtre et légèreté» (le dimanche 21 octobre à 8h30). «S'ils sont là tous les trois, c'est qu'ils nous ont touchés.

Dans le jury, présidé par Claude Cances, un petit nouveau: le comédien cognaçais François Bu-reloup, qui a déjà officié sur de précédentes éditions en tant que maître de cérémonie, intègre la bande. Il siégera notamment à côté d'Elsa Lunghini, qui avait adoré l'expérience l'an dernier,

et de Vanessa Valence, l'une des figures des premières saisons de Profilage.

Rappelons que l'invité d'honneur est cette année, Jean-François Stevenin. Ce sera l'occasion de revoir trois de ses films: Le passemontagne, Double messieurs et Mischka, qui sortiront le 23 octobre en coffret DVD, Jean-Pierre Mocky, invité perpétuel, sera également de la partie pour présenter trois Hitchcock by Mocky.

Dédicaces, conférences, cafés polar...

Un hommage sera rendu à l'actrice Pascale Petit, qui rejoint aussi le jury. «Nous proposerons une projection, le dimanche, de La Croix des vivants», se réjouit Bernard Bec, rappelant également l'hommage à Johnny Hallyday. Jean-François Stevenin en parlera le dimanche, à 19 heures, avant la projection de Mischka. «La légende raconte qu'il l'a vu trois cents fois en concert. On vérifiera ça

Comme chaque année, le festival sera encore l'occasion de rencontrer des auteurs: Michel Moatti,



nd prix l'an dernier, le film «Caïd» sera à nouveau projeté cette année.

Bernard Minier, Elsa Roch... De participer à des conférences: Mai 68, un pavé nommé polar», le samedi à 9h30; «Les secrets de l'écriture cinématographique au secours du nouveau roman policier», à 14h30, «Flics ou voyous?»

le dimanche avec Claude Cances et Bruno Papet. Des cafés polar seront enfin organisés pour la première fois au VIP, le bar situé en face de la Salamandre.

La programmation sur www.festival-polar-cognac fr

Le week-end en images



commencé Martell le week-end tout en douceur

à la Fondation Martell avec une séance de voga, donnée au beau milieu de l'exposition L'ombre de la vapeur. Trois autres séances sont proposées ce samedi 29 septembre, puis les 6 et le 13 octobre, à partir de 9h. Après un tour de la Fondation, on installe les tapis au sol pour une heure de yoga. C'est suivi d'une collation, à base de produits frais du marché, à 10h30.

stoire à l'adresse suivante: info@fondationdentreprisemartell.com. Tarif 20 auros la séance

À s'en lécher les doigts, cette pâte à pain ! Samedi, sur la place d'Armes de Cognac, la boulangerie Lemétayer proposait des ateliers de fabrication du pain, en partenariat avec ses fournisseurs. Une quinzaine d'enfants y ont participé en matinée, une dizaine l'après-midi. Tous heureux de pouvoir ramener chez eux leur

Graines de boulanger





Ce week-end, c'était aussi la braderie des commerçants. Après une première journée pluvieuse, vendredi, les rues piétonnes ont attiré davantage d'acheteurs samedi. Ils ont pu faire des affaires sur les airs Jazzy des Cyclos Swing. Une belle ambiance

Déballage jazzy

L'association, qui s'est réunie samedi à Bouteville et Bassac, s'est dotée d'un site internet. Qu'elle souhaite voir devenir incontournable.

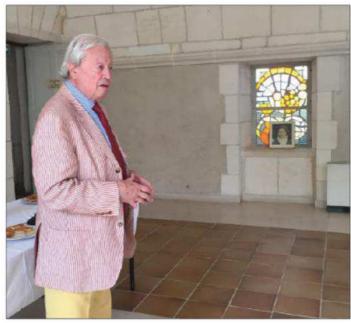
Julie PASQUIER j.pasquier@charentelibre.fr

l a rappelé la devise: tradition et modernité. Samedi, à l'abbaye de Bassac, Gérard Montassier, le fondateur de la Confrérie du cognac, s'est adressé aux membres de l'association lors de leur journée annuelle. Au menu: un concert de musique baroque, en début d'après-midi, à l'église de Bouteville. Et du jazz, en fin de journée, à Bassac.

Le château et l'abbaye, deux éléments du patrimoine que la Confrérie, créée il y a quatre ans, veut mettre davantage en avant. «Il y en a d'autres», précise Gérard Montassier, le président, installé à Touzac. «Nous sommes nombreux à avoir le sentiment que nous avons, dans les deux Charentes, un patrimoine de qualité, mais qu'il n'est pas assez connu.» Le valoriser, c'est la mission que se donne la Confrérie, constituée, à la base, de producteurs de cognac haut de gamme.

Pour ce faire, elle a lancé, cette année, un site internet (1). «Nous

La Confrérie du cognac affiche ses ambitions



Gérard Montassier a réuni les membres de la Confrérie du cognac, samedi, à Bouteville et Bassac.

voulons qu'il se développe pour qu'il devienne une pièce essentielle», observe le président, dont l'idée est de faire la promotion «de la région de production du cognac, mais aussi de la grande région Nouvelle-Aquitaine». L'objectif est affiché: «Dans cinq ans, quand on voudra découvrir les Charentes, notre site devra être incontournable», lance Gérard Montassier. Attaché à l'Europe, il en fait aussi mention sur ces pages numériques. «Pour moi, ce site, c'est aussi les Charentes en Europe ou l'Europe dans les Charentes. C'est quelque chose qui n'existait pas.»

Photo J. P.

99

Nous sommes nombreux à avoir le sentiment que nous avons, dans les deux Charentes, un patrimoine de qualité, mais qu'il n'est pas assez connu.

Aujourd'hui, la Confrérie du cognac compte une quarantaine de membres et une cinquantaine de partenaires qui apportent leur soutien sur des opérations ponctuelles. Des appels au mécénat sont parfois lancés pour de petites rénovations de patrimoine. À noter que la Confrérie propose aussi des conférences et organise un voyage annuel pour promouvoir la région de Cognac. C'était à Milan, cette année. Ce pourrait être à Bruxelles, Rome, Zurich ou Genève l'an prochain.

(1) http://www.laconfrerieducognac.org/

Sécu: équation impossible pour le gouvernement?

- Moins de cotisations et plus de dépenses
- L'exécutif présente demain le projet de loi de financement de la Sécurité sociale ■ À quoi s'attendre?

oins de cotisations, plus de dépenses et, en même temps, un retour historique aux excédents: le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) que le gouvernement présentera demain a tout d'une équation impossible.

- Fin des déficits. Après 17 années consécutives dans le rouge, la Sécu pourrait afficher un excédent de 800 millions d'euros l'an prochain. C'est en tout cas ce que prévoyait le gouvernement dans son budget pour 2018. Attendu initialement à 2,2 milliards d'euros cette année, le déficit a été révisé en baisse début juin et devrait se situer entre 300 et 900 millions. Mais depuis, l'horizon s'est assombri pour la croissance et l'emploi, rendant l'objectif plus difficile à atteindre.
- Moins de recettes. Ce sera la mesure la plus coûteuse de ce PLFSS: la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en baisse de cotisations patronales, privera la Sécu d'au moins 20 milliards d'euros de recettes. Les salariés seront quant à eux exonérés de cotisations sur les heures supplé-



Après 17 années consécutives dans le rouge, la Sécu pourrait afficher un excédent de 800 millions d'euros l'an prochain.

Photo AFF

mentaires dès le 1" septembre 2019. Le gouvernement a également promis un geste en direction des retraités modestes, pour permettre à 300.000 d'entre eux de bénéficier du taux réduit de CSG.

Le reste à charge zéro est inscrit dans le projet de budget, pour une mise en œuvre progressive jusqu'en 2021.

■ Plus de dépenses. Des moyens vont être dégagés pour financer les grands plans annoncés ces derniers mois. La réforme du système de santé se traduira ainsi par une rallonge de 400 millions d'euros pour l'Assurance maladie. Promesse phare du candidat Macron. «le reste à charge zéro», c'est-àdire le remboursement intégral par la Sécu et les complémentaires de certaines lunettes, prothèses dentaires et auditives, sera également inscrit dans le projet de budget, pour une mise en œuvre progressive jusqu'en 2021.

L'exécutif a par ailleurs garanti aux laboratoires pharmaceutiques une hausse d'au mois 1 % des dépenses remboursées sur le médicament, soit environ 200 millions d'euros. Dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), le gouvernement a promis de financer des postes d'infirmier de nuit ou encore des actions de prévention.

■ Minima en hausse. Les revalorisations promises lors de la présidentielle par Emmanuel Macron vont se poursuivre. L'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa, ou «minimum vieillesse») doit ainsi passer de 833 à 868 euros par mois au 1" janvier. L'allocation aux adultes handicapés (AAH), qui doit déjà augmenter de 819 à 860 euros le 1" novembre prochain, sera portée à 900 euros par mois fin 2019. Le PLFSS inclura également une hausse de la prime d'activité, dans des conditions à déterminer. Par ailleurs, la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) sera étendue aux bénéficiaires de l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS), pour améliorer le remboursement des soins de 1.4 million de Français.

- Indépendantes, salariées: même congé maternité. Les travailleuses indépendantes, cheffes d'entreprise et agricultrices pourront bénéficier en 2019 d'un congé maternité aussi long que celui des salariées. Coût potentiel de la mesure: 37 millions d'euros par an.
- Quelques économies. Les pensions de retraite versées par l'Assurance vieillesse et les allocations familiales ne seront revalorisées que de 0,3 % en 2019 et 2020, soit bien en deçà de l'inflation.

Le vaste «Pacte» à l'Assemblée

«Améliorer la vie des salariés et des entreprises» et aussi redonner un coup de «booster» à la croissance, avec des privatisations à la clé: copieux programme pour l'Assemblée à partir de demain sur le projet de loi Pacte, forme de loi Macron II. Au menu des députés pour deux aines en première lecture, ce Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises, porté par le ministre de l'Écon Bruno Le Maire, est ancré dans la logique «pro-entreprise» défendue ar le chef de l'État. Com l'emblématique loi Macron de 2015, qui avait nécessité plusieurs ntaines d'heures de débats au Parlement, if est tentaculaire: plus de 70 articles portant sur tous les



Bruno Le Maire porte devant les députés son premier texte majeur hors budget. Photo AFI

de leurs salariés. Articulé autour de plusieurs grands chapitres pour des entreprises alibérées», aplus innovantes» ou encore aplus justes» - il comprend de nombreuses mesures de simplification mais aussi une réforme de l'épargne salariale et l'ouverture à des privatisations. Plus de 2.300 amendements ont été déposés. Bruno Le Maire, qui portera devant les députés son premier texte majeur hors budget. défend sa «cohérence» pour aredonner un coup de booster à la croissance française», attendue à 1,6 % cette année par la Banque de France. Plutôt bien accueilli par le patronat, le texte prévoit nent la simplification des seuils sociaux et fiscaux, qui déclenchent des obligations dans les entreprises. Volet délicat: le projet de loi doit permettre à l'État de céder ses parts dans trois entreprises emblématiques: ADP (ex-Aéroports de Paris), Engie et la Française des Jeux.

Le comité d'éthique rend son verdict

PMA, euthanasie, examens génétiques, intelligence artificielle... le Comité d'éthique donne demain son avis sur les grands thèmes attendus dans la prochaine loi de bioéthique.

C'est l'aboutissement de huit mois de réflexion et de débat public: le Comité d'éthique rendra demain son avis sur les grands thèmes attendus dans la prochaine loi de bioéthique, dont le plus polémique est l'extension de la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules. Cet avis fait suite à une consultation publique appelée «États généraux de la bioéthique», organisée entre janvier et avril par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE). Après une synthèse neutre publiée dé-

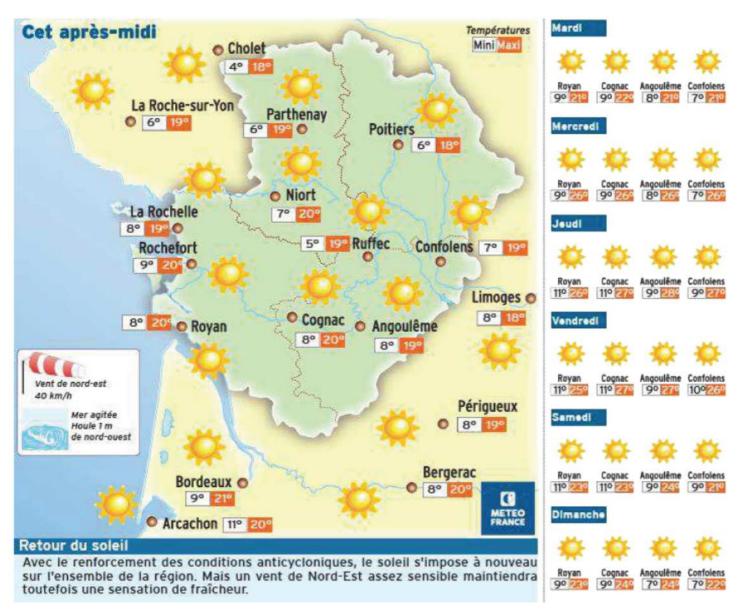
but juin, cet organisme consultatif va prendre parti dans son avis sur les neuf thèmes au programme des États généraux. Le thème le plus sensible est l'extension de la PMA (procréation médicalement assistée) aux couples de femmes et aux femmes seules, à laquelle Emmanuel Macron est favorable. Le CCNE a déjà pris position sur la question il y a plus d'un an. En juin 2017, il s'étati prononcé en faveur de cette évolution, réclamée par les associations d'homosexuels, qui y voient une mesure d'égalité. Le gouvernement est soucieux d'éviter les débats enflammés qui avaient entouré le mariage pour tous en 2013. «Je souhaite que ce débat ne soit pas hystérisé», a dit la ministre de la Santé Agnès Buzyn sur CNews.

aVigilancen

Au premier rang des anti-mariage pour tous il y a cinq ans, la présidente de la Manif pour tous, Ludovine de la Rochère, a assuré ne pas être dans «une posture d'opposition mais de vigilance»... tout en donnant rendez-vous à ses militants demain soir devant les locaux parisiens du CCNE, pour y brandir «des cartons rouges ou verts» selon l'avis rendu. Outre la PMA, un autre thème des États généraux a fait couler beaucoup d'encre: la fin de vie. Faut-il légaliser l'euthanasie et le suicide assisté? Le débat n'est pas nouveau en France. Mais le gouvernement a déjà assuré que la fin de vie ne figurerait pas dans son projet de loi de bioéthique.



Le thème le plus sensible est l'extension de la PMA. Photo AFP



L'État doit-il vendre la Française des jeux ?

POLITIQUE L'Assemblée nationale examine cette semaine le projet de loi Pacte qui prévoit la privatisation de la Française des jeux, une entreprise rentable. Elle est loin de faire consensus

DOMINIQUE RICHARD d.richard@sudouest.fr

L'État, qui vient de récupérer les 35 milliards d'euros de dette de la SNCF et doit compter avec une croissance moins forte que prévu, a besoin d'argent. L'heure est à la vente des bijoux de famille. Le projet de loi Pacte, qui sera débattu à l'Assemblée nationale à partir de cette se maine, arrête une première vague de privatisations.

La cession de la majorité du capital de la Française des jeux, dont l'État est actionnaire à 72 %, figure dans la corbeille. Les « Gaulois » sont pourtant rès attachés à cette institution publique qui revendique 26 millions de clients dans l'Hexagone. En dépit des fortes réticences de l'opinion, le texte devrait être adopté et la pépite filer dans le giron du privé, les députés de La République en Marche n'ayant pas l'habitude de désobèir aux consignes.

Uneentrepriserentable

En France, depuis le XIN' siècle, les jeux d'argent et de hasard sont interdits... sauf quand ils sont autorisés! Les jeux en ligne ayant été ouverts à la concurrence en 2010 sous la pression de l'Europe, les monopoles protégés par l'Etat ont été entamés. Mais ils résistent de belle manière si on se fie au bulletin de santé du Pari mutuel urbain (PMU) et surtout de la Française des jeux (FDJ) qui règne sans partage sur les jeux de grattage et de tirage ainsi que sur les paris sportifs à l'exception d'Internet.

Deuxième loterie européenne, cette société d'économie mixte totalise la moitié du produit brut des jeux qui mesure la différence entre les achats et les gains des joueurs. En 2017, elle a crevé le plafond des 15 milliards de mises et dégage un bénéfice net de 181 millions d'euros. Un record susceptible d'être battu en 2018, le mondial de foot ayant boosté les paris en ligne. Alors pourquoi se défausser d'une société d'économie mixte rentable qui fait rimer contrôle public et bonne gestion?

Cette privatisation envisagée en son temps par Nicolas Sarkozy, dont ne voulait pas François Hollande et qu'impose Emmanuel Macron, se pare des atours du « nouveau monde ». Officiellement, les capitaux recueillis serviront, tout du moins en partie, à abonder un fonds dédié au développement des nouvelles technologies. Mais le contexte budgétaire n'est pas étranger à la mise sur le marché de ce gros lot! Il ressemble à ce lui des années 2000 où, déjà, pour renflouer les caisses, le gouvernement de Villepin avait concédé le réseau au-

toroutier aux multinationales du Bâtiment et des Travaux Publics à des conditions plus qu'avantageuses. Les usagers, confrontés à une envolée continue des tarifs des péages, s'en mordent chaque jour les doigts.

Beaucoup d'inconnues

«Il n'est pas question de refaire les erreurs du passe », assurait il y a quelques mois le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, en s'engageant à créer cette fois ci un rapport de force favorable à l'État. La privatisation ne cassant pas le monopole, l'étiage des taxes et prélèvements (plus de 3 milliards d'euros en 2017) sera effectivement maintenu. Et les clients de la FDJ appartenant pour l'essentie la ux classes populaires et moyennes, les prix des grilles, ceux des tickets de Cash ou de Banco, ne devraient pas, en principe, flamber comme des fagots de bois sec.

La mariée est belle et elle aiguise les appétits. Nul ne sait qui décrochera le jackpot. Une lotterie d'un autre pays européen, M6, Betclic (dirigé par Stéphane Courbit, l'un des condamnés de l'Affaire Bettencourt)? Quel que soit l'actionnaire de référence qui sortira du chapeau, il mettra forcément l'accent sur le développement des paris en ligne. Ils constituent à la fois un gisement de croissance, mais aussi le vecteur privilègié de l'addiction dont le coût social approche désormais ce lui des drogues et de l'alcool.

Une nouvelle autorité

Selon l'Observatoire des jeux, installé en 2011 lors de l'ouverture à la concurrence des jeux en ligne, plus d'un milion de personnes peuvent présenter aujourd'hui des profils problématiques. En 2016, la Cour des comptes de mandait déjà « une prévention du jeu excessif ou pathologique » et dénonquit « une protection des mineurs encore lacunaire », à une époque où il n'était pas question que la gouvernance publique s'efface. La privatisation repose sur un postulat : plus qu'une présence au capital, la régulation serait la meilleure façon d'assurer le contrôle de l'État.

La création d'une nouvelle autorité, dont les contours et les compétences sont pour l'instant assez mal définis, est annoncée. Avec pour mission, si l'on en croit Bruno Le Maire, d'éviter « un développement excessif des jeux en France ». Reste à savoir si les candidats à la reprise de la Française des jeux partageront ce souci. Et si l'encadrement réglementaire sera suffisamment contraignant pour pouvoir les brider. Beaucoup en doutent



« Les buralistes, garde-fous d

REPORTAGE David De Sousa, patron d'un bar-tabac-loto à Saint-Astier (24), espère une ouverture limitée : « On voit le résultat quand l'État se désengage »

Cela s'appelle« l'envers du décor» et c'est à l'entrée du centreville de Saint-Astier, à une vingtaine de kilomètres de Périgueux. Dans ce commerce cosy, on a eu la bonne idée d'utiliser des pots en verre comme luminaires. C'est tendance. Ça marche. A l'image du jeu à gratter « Mission patrimoine». Est-ce que l'ouverture du capital de la Française des jeux rencontrera le même succès populaire?

Le patron, David De Sousa, attend de voir... A ce stade, il émet surtout ses mises en garde: «Il faut que l'État reste l'actionnaire majoritaire, qu'il garde la main car le produit est sensible. Le réseau de buralistes doit rester le distributeur officiel. Même si notre nombre baisse tous les ans, on maille le territoire avec 26 000 points de vente.»

« Onest formés par la FDJ » Partenaires historiques, lui et les siens aimeraient bien le rester, même si l'air du temps est davantage à développer le jeu en ligne. « On est formé par la Française des jeux pour lutter contre la distribution aux mineurs, l'addiction et le blanchiment. Si, de fil en aiguille, la PDJ filait entre les mains d'actionnaires privés, je ne suis pas certain qu'ils en feront une priorité. Le réseau de buralistes, c'est legarde-fou de la privatisation. »

La vente des jeux compte pour 30 % de son chiffre d'affaires. Le reste se partageant entre le bar et le tabac. « 30 % du chiffre est généré sur un seul mètre carré. Si seulement on pouvait valoriser de la même manière les autres mètres carrés . . .», se marre-t-il.

« Après, ce sera quoi ? »

Il y a des jours où l'on se demande si on n'aurait pas plus de chance à trouver les six bons numéros qu'à trouver un quidam montrant autre chose que de l'indiffèrence à l'évocation d'une prochaine ouverture de capital de la Française des jeux. Le premier client qui passe, qu'en a til à dire ? « Pas grand-chose. » Le deuxième ? Pas mieux. La troisième ? Elle a gonflé les joues. « Alors ça... » Au loto du micro-trottoir, on n'a pas remporté la timbale. David De Sousa confesse qu'à son comptoir, on y cause plus facilement de politique locale. La privatisation du loto, « c'est plus un sujet d'État que de proximité », sourit-il.

Peutêtre que le sujet ne sera pas celui qui sera privilégié dimanche autour du poulet, mais le buraliste n'aime pas l'idée de voir les pouvoirs publics partager la poule aux œufs d'or:«On voit le résultat quand l'État se désengage. Les autoroutes, on n'en parle même pas, ça été l'enfer. Et puis on se demande jusqu'où cela Ira... France Telécom, EDF,

GDF... Là, il est aussi question d'Aéroports de Paris. Après, ils privatiseront quoi ? Qui sera le prochain ? La Sécu ? Quoi que personne n'en voudra »

Thomas Mankowski

Qu'est-ce que la loi Pacte ?

« Améliorer la vie des salariés et des entreprises » et aussi redonner un coup de « booster » à la croissance, avec des privatisations à la clé : copieux programme pour l'Assemblée à partir de demain sur le projet de loi Pacte, forme de « loi Macron II ».

Au menu des députés pour deux semaines en première lecture, ce « Plan d'action pour la groissance et la transformation des entreprises », porté par le ministre de l'Économie Bruno Le Maire, est ancré dans la logique « pro-entreprise » défendue par lechef de l'État. Comme l'emblématique « loi Macron » de 2015, qui avait nécessité plusieurs centaines d'heures de débats au Parlement, il est tentaculaire: plus de 70 articles portant sur tous les aspects de la vie des entreprises et de leurs salariés

Articulé autour de plusieurs grands chapitres – pour des entreprises « libérées », « plus innovantes », ou encore « plus justes » – il comprend de nombreuses mesures de simplification mais aussi une réforme de l'épargne salariale et l'ouverture à des privatisations. Plus de 2 300 amendements ont été déposés.

Bruno Le Maire défend sa « cohérence » pour relancer la croissance française attendue à 1,6 % cette année par la Banque de France.

« Il y a un risque majeur en terme de santé publique »

Corédacteur d'un rapport parlementaire sur les jeux, le député PS Régis Juanico est opposé à la privatisation

« Sud Ouest » Comment définiriez-vous, en quelques mots, la Française des jeux ?

Régis Juanico C'est une entreprise en très bonne santé financière qui compte près de 26 millions de clients. Son chiffre d'affaires est en croissance constante avec 15 milliards d'euros de mises en 2017, le tiers des mises totales. Les Français jouent de plus en plus et des sommes de plus en plus importantes. Mais c'est sa raison sociale qui la distingue. Le jeu n'est pas une marchandise comme les autres. La Francaise des jeux vend des produits potentiellement dangereux. Son contrôle étroit par les pouvoirs publics est indispensable.



Régis Juanico, le député socialiste de la Loire. PHOTOMAXPPP

LE PREMIER CONTRIBUTEUR DU SPORT POUR TOUS

Les partisans de la privatisation affirment que cela ne changera rien? Pour ce qui est des rentrées fiscales, qui rapportent chaque année plus de 3 milliards d'euros au budget de la nation, c'est exact. Le monopole de la Française des jeux sur les jeux et paris sous droits exclusifs demeure. Mais à partir du moment où l'on va baisser la participation de l'État de 72 à 20% du capital, la principale inquiétude concerne la stratégie qu'adoptera le futur actionnaire privé en matière de jeu responsable et de protection contre la dépendance. La privatisation fait peser un risque majeur en terme de santé

C'est-à-dire?

publique.

Si le nouvel actionnaire opte pour une politique commerciale plus agressive, l'impact sera dévastateur pour les populations les plus fragiles. Les jeux les plus lucratifs sont les plus nocifs. Une progression de 1% du chiffre d'affaires de la Française des jeux génère au minimum 1000 joueurs pathologiques et 6 500 joueurs à risque. Pour l'instant, le nombre de joueurs excessifs est stable en France. En revanche, celui des joueurs à risque modéré ne cesse d'augmenter. Ils sont plus d'un million. Le jeu est un secteur qui nécessite une régulation publique forte et cohérente.

Le gouvernement vient d'annoncer la création d'une autorité unique de régulation des jeux ?

Nous avions demandé dans notre rapport parlementaire sur les Jeux avec Olga Givernet qu'elle soit installée avant la privatisation de la Française des jeux. Ce sera le cas. Après l'annonce, mal vécue, de 1600 suppressions de postes, la privatisation de la Française des jeux pourrait envenimer les relations entre le mouvement sportif et le gouvernement. L'entreprise est le premier contributeur du sport pour tous en France. Elle apporte 80 % de ses ressources au Centre national de développement du sport à partir des prélèvements opérés sur ses jeux. En 2017 déjà, ils ont été ramenés de 220 à 93 millions. La privatisation pourrait accentuer la tendance et restreindre aussi le champ d'action de la fondation Française des jeux qui finance le handisport et aide à la reconversion des sportifs de haut niveau.

L'Autorité de régulation des jeux en lignes (Arjel), créée en 2010, fonctionne bien. Mais il est indispensable d'unifier la régulation des jeux en lignes, du PMU, de la FDJ et des casinos qui dépendent aujourd'hui de plusieurs ministères. Ce cloisonnement est illisible et peu réactif par rapport aux évolutions technologiques. Mais cela n'exclut pas pour la Française des jeux la nécessité d'une régulation interne rigoureuse.

Le privé n'en est-il pas capable ?

Une gouvernance publique me semble plus à même de prévenir les phénomènes de fraude, de blanchiment, d'addiction et de jeu des mineurs. Il y a quelques années, la Française des jeux a su réagir devant certains signaux d'alerte et sensibiliser les buralistes à mieux vérifier l'âge de leurs clients les plus jeunes. Un tiers des 15-17 ans sont attirés par les jeux d'argent. Elle a su aussi stopper net la commercialisation du jeu Rapido considéré comme très addictif. Un opérateur privé fera-il passer sa responsabilité sociale avant la rentabilité de l'entreprise? Je n'en suis pas certain.

Selon vous, s'agit-il d'une privatisation idéologique ?

Oui c'est de l'idéologie libérale. On

a vu ce que cela a donné pour les autoroutes. On s'apprête à faire la même chose en bradant un joyau national. L'entreprise est rentable. Elle a dégagé 181 millions d'euros de bénéfices en 2017. En ramenant sa participation de 72 à 20 %, l'État se prive de 100 millions d'euros de dividendes chaque année en contrepartie d'une cession d'action qui lui rapportera 1,5 milliard d'euros, l'entreprise étant valorisé à 3 milliards. L'opérateur privé aura amorti son investissement en à peine 15 ans. C'est une belle affaire. Pour lui, pas pour le contribuable!

Cette cession va financer un fonds d'aide à l'innovation. Est-ce forcément une mauvaise chose ?

En laissant l'État majoritaire à 51% et en cédant 20 % du capital au grand public pour constituer un actionnariat populaire, on aurait pu alimenter ce fonds pour l'innovation par les dividendes des entreprises privatisées. Mais on préfère nous dire que la Française des jeux n'a rien d'un actif stratégique en occultant le coût économique et social du jeu pour les finances publiques.. Entre chômage, divorce, surendettement, dégradation de la santé, suicide..., il représente plusieurs milliards d'euros chaque année.

Recueilli par D. R.

LE TWEET DU JOUR

Félicitations au nouveau référent@EnMarche16 :@coutonjerome! La vie locale du mouvement, les européennes puis les municipales, de beaux défis à relever ensemble! (et bon anniversaire!)@MESNIERThomas Le député charentais La République en marche Thomas

Le député charentais La République en marche Thomas Mesnier a salué samedi la désignation de Jérôme Couton à la tête du parti en Charente. Il succède à Przemyslaw Sokolski après avoir assuré l'intérim.

Le moût craint la chaleur

VENDANGES Les grosses chaleurs de la semaine passée ont conduit les viticulteurs à adapter leurs pratiques

d.faucard@sudouest.f

n a beau faire des prévisions les plus précises possibles, s'adapter. C'est toujours ce qui se décide là-haut qui est le plus fort», lâche les yeux au ciel, à la fois réaliste et un brin fataliste, Nicolas Tricoire.

Il estyrai que Dame Nature n'a pas fait, ces demières années, de cadeaux aux viticulteurs. Entre le gel, les orages de grêle, quand ce ne sont pas les parasites (genre mildiou) qui s'attaquent à la vigne. Dernier épisode en date, les grosses chaleurs de la se maine passée, de l'ordre de 30°C, qui ont obligé les viticulteurs, qui avaient décidé d'attaquer les vendanges, à adapter leur plan de cam-

Nicolas Tricoire, 32 hectares, entre Saint-Brice (Fins Bois) et Bourg-Charente (Petite Champagne), fait par-tie de ceux-là. « Pas le choix, les raisins étaient arrivés à maturité. D'autres ont fait le choix d'attendre. Après, tout dépend du terrain où sont les vignes, sur les coteaux. Sur les terres du pays bas, par exemple, le terrain est plus humide, ils vont commencer en milieu de semaine prochaine (cette semaine, NDLR)», glisse-t-il. Bien obligés alors de faire avec le cagnard qui, au contraire, faisait le bonheur des touristes d'arrière-saison.

« C'est notamment dû au fait qu'on a commencé cette année avec quinze ouvingt jours d'avance. Je ne sais pas si on peut parler de change

ges en Charente ne commençaient pas avant début octobre », évoque Nicolas Tricoire.

Souvenirs de 2003

Alors pour contrecarrer les effets de la chaleur, plusieurs solutions existent. « Il y a le bon sens paysan qui fait commencer le boulot à 4 heures le matin pour finir vers 14 ou 15 heures. Je me souviens qu'en 2003 (autre année de canicule), certains vendangeaient carrément de nuit à partir de 21 ou 22 heures.»

Pourquoi ? Parce que la chaleur est l'ennemie du moût de raisin, le jus issu de la pressurisation qui n'est pas encore entré en fermentation. « Le moût ne

doit pas dépas-

ser les 15 ou 16°c.

Si vous vendan-

gez en pleine chaleur vous al-

lez vous retrou-

ver avec un

moût à 30°C, sa-

chant qu'après,

lorsqu'il va fer-

menter, il va en-

core prendre des degrés. Or

Unmoût nedoit pas dépasser une température de 15° ou 16°C. sinon les meilleurs arômes s'évaporent

lors de la fermentation, il doit se situer entre 20 et 27°C. Si vous avez un moût trop chaud, les meilleurs arômes, de fruits, floraux, vont s'évaporer et cela rejaillira sur la qualité du vin. Et un mauvais vin donnera automatiquement une mauvaise eau-devie», explique Nicolas Tricoire.



Nicolas Tricoire, sur une de ses parcelles à Saint-Brice. Celle-ci sera vendangée cette semaine

Des cuves réfrigérées

Une autre solution due aux avancées techniques est de disposer, comme Nicolas Tricoire, de cuves thermorégulées pour maintenir le moût à la bonne température. « Ça fonctionne en un circuit d'eau froide fermé qui permet de refroidir si besoin est. Après, il ne faut pas que le moût soit trop froid. Si vous êtes à moins de 10°C, ce n'est pas bon non plus.» Un système qui permet de vendanger un peu plus longtemps l'après-midi. Ce qui n'a toutefois pas empêché Nicolas Tricoire de modifier son fonctionnement, « Nous avons embauché à 5 heures le matin et on s'ar-

rétait vers 17 heures. La principale contrainte de travailler la nuit tient à la sécurité. Forcément, on n'y voit moins bien et il faut être encore plus vigilant par rapport aux manœuvres que les machines doivent effectuer.»

Tout le monde ne dispose pas de cuves thermorégulées, « mais on peut aussi atteindre une bonne température en mêlant du moût frais et un autre plus chaud ». S'adapter toujours. Car, qu'on le veuille ou non, le climat évolue et d'autres épisodes de sécheresse comme celui de cette année risquent de se reproduire. «Encore une fois, on a beau avoir des outils de mesure et de prévisions de

plus en plus précis, on dépend de la

Une sécheresse qui, curieuse ment, n'a pas affecté les rendements prévus. « Ce n'est pas le sentiment qu'on peut avoir lorsqu'on est dans nos parcelles. Mais la Station viticole qui a une vision globale dit que les variations sont minimes. Il est vrai que tout dépend des terrains, desvignes. Les plus anciennes ont des racines plus profondes pour aller cher-cher de l'eau et sont donc moins fragiles que des jeunes qui, face au stress hydrique, auront tendance à se protéger et abandonner les fruits», note Nicolas Tricoire.







Une fois le moût obtenu, le contrôle des températures dans les cuves est permanent pour préserver les arômes.

Le Noir leur va si bien

POLAR, LE FESTIVAL

Il se tiendra du 19 au 21 octobre à La Salamandre. Voici les principaux éléments

DIDIER FAUCARD d.faucard@sudouest.fr

n juin, Bernard Bec avait annoncé que les Prix Polar pour la littérature et la BD allaient changer de nom pour devenir les Prix Cognac.

Peut-être était-il allé trop vite en besogne, ou pas assez. Toujours est-il que les éditeurs ont fait savoir que l'annonce avait été trop tardive pour pouvoir changer les bandeaux qui entoureront les couvertures des vainqueurs. La naissance des Prix Cognac attendra l'année prochaine. C'est, jusqu'à présent, la seule anicroche de cette 23° édition qui, pour le reste, devrait encore ravir les ama-

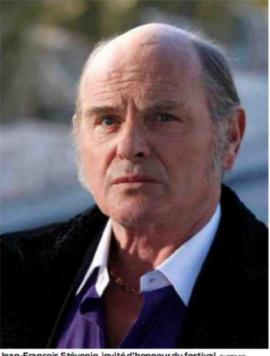
Jean-François Stévenin en invité d'honneur

L'acteur et réalisateur sera donc l'invité privilégié de cette édition 2018. Les trois films qu'il a mis en scène : « Double Messieurs », « Passe Monta-gne » et « Mischka », « Ils ont été restaurés en avril et font l'objet d'un superbe coffret DVD qui doit sortir le 23 octobre », précise Bernard Bec.

L'autre invité est lui désormais un résident permanent du festival; Il s'agit de Jean-Pierre Mocky qui présentera samedi 22 octobre, trois films de 26 minutes.« Il s'agit d'adap tations des histoires d'Alfred Hitchcock», renseigne Bernard Bec.

Hommages à Pascale Petit 2 et à Johnny Hallyday

L'actrice Pascale Petit fera cette année partie du jury cinéma et télévi-



Jean-François Stévenin, invité d'honneur du festival. PHOTODE

sion. Bernard Bec a décidé de profiter de sa venue pour rendre hommage à celle qui fut révélée par le film de Marcel Carné, « Les Tricheurs». On la retrouve dans le film « La Croix des vivants », réalisé par Wan Govar, « un film très noir ».

Le festival proposera, également, un hommage à Johnny Hallyday à travers la diffusion d'un épisode de « David Lansky», la série où le chanteur tenait lerôletitre. Un hommagequi serarendu en présence de Jean-François Stévenin, ami de la star qu'il avait d'ailleurs fait jouer dans «Mischka».

«La légende veut que Jean François Stévenin ait assisté à plus de 300 concerts de Johnny Hallyday, Il faudra lui demander», glisse Bernard Bec.

3 La sélection des Grands Prix télévision

Quatre séries, projetées vendredi 19 octobre, ont retenu l'attention du festival, « dont trois inédites ». Il s'agit d'« Au-delà des apparences » (France 3), réalisé par Eric Woreth avec Hélène Noguerra et Bruno Wolkowitch ; « L'Art du crime » (France 2), réalisé par Chris Briant avec Nicolas Gab et Éléonore Bernheim; «Kepler(s)» (France 2), réalisé par Frédéric Schoendoerffer avec Marc Lavoine en tête d'affiche ; « À l'intérieur» (France 3), réalisé par Vincent Lannoo avec Noémie Schmidt, HippolyteGirardot, BéatriceDalle,« c'est une série qui a été tournée en Cha-

VERS LA RUSSIE

Bernard Bec a confié que, via l'ambassade de France à Moscou, Polar le Festival avait été sollicité, en vue d'un rapprochement avec le festival « Détective » qui se déroule à Moscou en avril. Il serait effectif à partir de 2019. « Nous irons voir en avril, puis ils viendront ensuite, » Mais dès cet te édition 2018, Bernard Bec recevra Youri Nityushine, le directeur de ce festival et son ad-

Du côté des films TV, deux œuvres sont en compétition : « Les Ombres du passé », de Denis Malleval (France 2) avec Samuel Le Bihan, Frédéric Diefenthal ; « Jusqu'à ce que la mort nous unisse », de Delphine Lemoine avec, entre autres, Bruno Debrandt («Caïn»).«C'est amusant car c'est adapté d'un livre qui avait reçu ici le Prix des bibliothèques, ily a cinq

4 de la sélection cinéma

« Nous avons vu sept films pour en retenir trois. Il n'y a pas de long-métrage français. Aucun n'était assez fort », analyse Bernard Bec. Surtout par référence auvainqueur du Grand Prix l'an passé «Caïd», d'Ange Basterga, véritable claque : « tout le monde

nous en parle encore». Ont donc été retenus le film italien « Amare Amaro », de Julien Paolini, « c'est un jeune réalisateur qui film dans le même style que les grands commeVisconti ou Pasolini C'est étonnant», juge Bernard Bec. Le deuxième film, belge, « Méprises », de Bernard Declercq,« est glaçant ». Enfin, le« Pervers ordinaire» vient du Québec, met en scène« un meurtre, bien sûr mais ausside la légèreté», tempère Bernard Pec.

Côté courts-métrages, trois films sonten course: «Dram» de Elie GAbécéra; «Le Trait » de Fred Bianconi et Maurice Hermet: « Contact inconnu », de Silk Bistini.

Signaleàsesconcitoyensquesi l'entréedans l'automne aétéun peumorosehier, lebeautemps a tout demême décidé de jouer les prolongations. Ungrandsoleilest prévu tout au long de la semaine et mêmesiles matinées risquent d'êtreun peufrisquettes, les températures maximales devraient s'éleverencorejusqu'à 27°C. vendredi. Dusoleil certesmaispas degrosseschaleurscommela semainepassée, voilà quidevrait réjouir les viticulteurs en pleines vendanges.C'est bon pour les moûts.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Expositions. Lacéramiste Manon Clouzeau installe son Parcours de Sens, des bols en céramique racontés et illustrés Les souffleurs de verre Laetitia Andrighettoet Jean-Charles Miot dispersent leurs bouées de verre colorées et translucides, dans le Pavillon de la Fondation Martell Tél. 05 45 35 35 49 Gratuit.

« L'oseraie de l'île ». De 10 hà 18 h. venez découvrirune installation inédite d'œuvres contemporaines en vannerie, au sein du Pavillon Selgas Cano de la

Fondation Martell, Gratuit, Balade à pied ou à vélo.

7 km de chemin aménagé le long de la Charente, à la base plein air André-Mermet Tel 0545824624 Départ de la boude 24 de Charente Vélo:un circuit découverte de 23 km (facile) et un circuit d'exploration de 41km (difficile).

« SUD OUEST»

« Sud Ouest » rédaction. 9, place François-I*, 16100 Cognac. Courriel: cognac@sudouest.fr

Tél. 05 45 36 62 80 Fax.0545366289

« Sud Quest » publicité. Tél. 05 45 36 62 85 Fax: 05 45366289

« Sud Ouest » abonnements. TA 05 57 29 09 33 Courriel: service dient@sudouest.fr

Police municipale. Tél. 05 45 82 38 48

Encombrants. Tél. 05 45 82 34 01

Tél.0545824377

Bibliothèque, 10, rue du Minage.

Fermée le lundi et le dimanche. Tél. 05 45 36 19 50.

rente», précise Bernard Bec.

BD et romans : les auteurs en lice

Remise des prix. Celle des Polars BD et littérature se déroulera vendredi 19 octobre à 20 h 30. La remise du Prix du roman noir des bibliothè ques et des médiathèques de Grand Cognac aura lieu dimanche 21 octobre à 14 h 15. Elle sera suivie de celle des Grands Prix cinéma et télévision à 14 h 30.

Sélection BD. Série : « Carnardo/ T25 », de Sokal (Casterman); « Atom Agency », Yann-Schwartz (Dupuis) One shot ou diptyque: « Du Sang sur les mains », Matt Kindt (Monsieur Toussaint Louverture); «La Petite souriante », Zidrou-Springer (Dupuis); « Midi-Minuit », Headline-Semerano (Dupuis); «Charogne», Borris-Vidal (Glénat)

Roman jeunesse. «L'Archipel-Ti Lat-titude », Bertrand Puard (Casterman); « Le Dossier Handle », David Moitet (Didier Jeunesse); « La PresLe Comec (Ed du Rocher); « Fuir encore », Pascale Perrier (Oskar); « L'Affaire de la clé », Vincent Faucheux (Oskar)

Roman international. «ADN», Yrsa Si gurdardottir (Actes Sud) ; «La Fille sous la glace», Robert Bryndza(Belfond);«SiVulnérable», Simo Hiltunen(Heuve);«Le Filet», Lilja Sigurdardottir(Métailié);«Elles», Lisa Lutz (Le Masque);« Au feu les pompiers », M. J. Arlidge (Les Escales); « Sauvage », Jane Harper (Calmann-Lévy); « Tou-cher mortel », Peter James (Fleuve); « Sous nos yeux », Cara Hunter (Bragelonne);«La Coupure», Fiona Barton

Roman francophone.« Chacun sa loi », Tony Cossu (Ring) ; « Vices », Gipsy Paladini (Fleuve) ; « Iboga », Christian Blanchard (Belfond); «Les Ombres d'Euzkadi», Jean Weber (Le-

mieux); « Oublier nos promesses », Elsa Roch (Calmann-Lévy);« Le Cheptel », Céline Denjean (Marabout) ; « Sœurs », Bernard Minier (XO); « Coupable», Jacques Olivier Bosco (Robert Laffont); « Les Retournants », Michel Moatti(HC); «Corruption ordinaire», Christophe Gavat (Plon); «Marseille Confidential », François Thomazeau (Plon); «Les Onze orphelins», Pascal Vatinel (Le Temps); «Complot», Nicolas Beuglet (XO); «Arcane Médicis», Samuel Delage (De Borée); « Le Jeu de la défense », André Buffard (Plon); «Le Douzième chapitre», jérôme Loubry(Calmann-Lévy).

Prix du roman noir. « Les Chiens de Cairngorms », Guillaume Audru (Caïman); « Jaune soufre », Jacques Bablon(Jigal); «Enfants de la meute», Jérémy Bouquin (Rouergue); « La Peste soit des mangeurs deviande», Frédéric Paulin (La manufacture de



Déjà primé, Bernard Minier, fidèle du festival, sera encore en compétition. PHOTO ANNE

livres):« Il est moi », Philippe Stebon (Tohubohu); « 115 », Benoît Severac (La manufacture de livres).

Un feu pour de faux

RÉMY MARTIN Un exercice de sécurité incendie s'est déroulé toute la matinée de samedi sur le site de Merpins, mobilisant 50 pompiers

DIDIER FAUCARD d.faucard@sudouest.fr

Branle-bas de combat, samedi matin sur le site merpinois de Rémy-Martin. Un feu s'était déclaré sous un fût dans un chai de vieillissement et le bâtiment de 1 500 m² était en train de s'embraser.

Vous n'en avez pas entendu parler? C'est normal car comme le diraient des enfants, c'était un incendie pour de faux. Un exercice grandeur nature comme Rémy Martin en organise tous les deux ou trois ans. « Nous avons des exercices réguliers, mais de grande ampleur, c'est vraiment à cette cadence-là », indiquait Bruno Dumetz, responsable environnement et sécurité au sein de la maison de négoce.

L'objectif était de tester les dispositifs d'intervention prévus en cas de réel problème sur le site classé Seveso tant en interne au sein de l'entreprise que chez les pompiers. « Et surtout que la coordination entre les deux dispositifs fonctionne correctement. Que le jour J, il y ait bien de l'huile dans les rouages », complétait le lieutenant-colonel Bruno Bardin, en charge de la communication au sein du Sdis.

Quatre kilomètres de tuyaux

« C'est le deuxième exercice de ce type que nous faisons depuis le début de l'année, nous en avons effectué un chez Hennessy. Les interventions sur les feux d'alcool sont vraiment une spécificité du Sdis de Charente. Nous sommes les seuls en France à avoir cette spécialité », poursuivait-il. Question de réalisme, si l'opération avait été prépa-



Le canon à mousse en action. PHOTO D. F.

rée en amont par la maison de négoce et le Sdis, les employés de Rémy Martin eux n'étaient pas au courant. Et M. Leblanc, directeur d'opération de permanence samedi dernier, n'était pas spécialement serein quand il a été alerté vers 8 heures. « Les directeurs d'opérations sont des gens spécialement formés qui sont d'astreinte. Ça tourne chaque semaine », précisait Bruno Dumetz. Formés à déclencher le Plan d'opération interne (POI).

À partir du moment où l'alarme est déclenchée, un agent de sécurité va vérifier sur place si le problème est réel. Il fait ensuite son compte rendu au Poste de contrôle qui retransmet au chef d'opération. À charge pour lui, ensuite, de mettre en place ce plan d'opération et de prévenir les pompiers et les employés de Rémy-Martin, eux aussi spécialement formés pour participer à l'intervention. « L'intérêt aussi de faire cet exercice un samedi

était de voir la réactivité des gens hors d'un jour ouvré », renseignait Bruno Dumetz.

Les pompiers avaient, pour leur part, engagé une cinquantaine d'hommes de Cognac, Rouillac, Châteauneuf, Segonzac, Jarnac mais aussi d'Angoulême, Saint-Claud et Barbezieux et une cellule mousse.

« Le premier travail est de sécuriser les abords du chai pour éviter que le feu se propage », résumait Bruno Bardin. Le second acte est la mise en action des canons à mousse. L'exercice a, ainsi, permis de tester l'efficience du matériel. À partir de la réserve d'eau de Rémy Martin quatre lignes de gros tuyaux ont été déployées sur une distance d'un kilomètre, sachant qu'un canon à mousse a ensuite un débit de 2 000 litres à la minute.

Mission accomplie chez Rémy Marin en espérant que la réalité ne dépasse pas, un jour, la fiction.

CHÂTEAUBERNARD

Ils viennent en aide aux petits Ukrainiens

Dans leurs yeux, on lit une tendresse réciproque. Nicole et René Patin portent une cause commune: trouver des familles d'accueil pour recevoir des enfants d'Ukraine pendant les vacances.

« Je recherche des gens avec un petit peu de moyens et beaucoup de cœur», espère René Patin car la catastrophe de Tchernobyl de 1986 continue de générer des dégâts sanitaires, « En venant chez nous, les enfants en perte de globules blancs et rouges se refont une défense immunitaire. On leur donne de l'affection dont ils ont tant besoin ». Le vice-président de l'association Tchernobyl Charentes Poitou l'Ukrainien n'a pas hésité à se mettre à l'ukrainien. Sur place, il est notamment en contact avec la Croix Rouge. Son plus grand rêve serait de laisser le moins d'enfants sur le carreau car ils sont tous demandeurs pourvenir.

La petite Katia

« Ça occupe bien notre retraite. Et les enfants nous le rendent bien », sourit Nicole, son épouse. Dans le cœur de René, il est une petite fille qu'il n'oubliera pas, elle fut leur première vacancière. À peine 5 ans et demi, le premier jour le repas fini, Katia nettoiera ses couverts, son assiette, un long moment elle restera



Nicole et René Patin accueillent tous les ans des petits hôtes ukrainiens pendant les vacances d'été. PHOTOS.B.

dans la salle de bains pour laver ses petits effets. Il faudra quelques jours pour qu'elle accepte de ne plus dormir à même le sol. À cette époque Nicole travaillait encore, alors la petite Ukrainienne a voulu faire plaisir à son hôtesse et a confectionné des beignets de courgette. Les yeux de René Patin s'embuent, l'émotion est intacte quand il évoque sa petite protégée.

Sandra Balian

Contact: 05 45 89 62 90 ou 067317 4196 (Le Coudret, 16240 Villefagnan).